



## Conseil économique et social

Distr. générale  
1<sup>er</sup> février 2024  
Français  
Original : anglais

### Comité d'experts de l'administration publique

Vingt-troisième session

New York, 15-19 avril 2024

Point 5 de l'ordre du jour provisoire\*\*

Institutions, action climatique et environnement

### Réglementer et réformer le secteur de l'assurance pour lutter contre les changements climatiques et accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

#### Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de transmettre au Comité d'experts de l'administration publique le document établi par Linda Bilmes et Mauricio Rodas, membres du Comité, en collaboration avec Soonae Park, Devon Rowe, Aminata Touré et Lan Xue.

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (15 avril 2024).

\*\* [E/C.16/2024/1](#).



## **Réglementer et réformer le secteur de l'assurance pour lutter contre les changements climatiques et accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030**

### *Résumé*

Le secteur de l'assurance joue un rôle essentiel en établissant des partenariats avec les gouvernements pour atténuer les effets des risques climatiques. Le secteur public y fait souvent appel pour l'aider à évaluer les risques nouveaux et émergents et pour obtenir une couverture permettant de limiter la responsabilité individuelle ainsi que sa propre responsabilité en cas de dommages.

Toutefois, après avoir enregistré des pertes importantes pendant plusieurs années du fait de phénomènes météorologiques plus fréquents et plus graves, les réassureurs et les assureurs primaires du monde entier ont été amenés à réévaluer leurs primes et à couvrir moins de risques, ce qui a eu des effets dévastateurs sur les gouvernements et les particuliers, en particulier sur les groupes vulnérables. Les auteurs du présent document appellent ainsi à accélérer la réglementation et la réforme du secteur de l'assurance pour mieux atténuer les risques liés aux changements climatiques et accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Les auteurs décrivent les effets de la crise climatique sur le secteur de l'assurance, laquelle a aggravé les lacunes en matière de protection dans de nombreux pays et régions, et eu des répercussions négatives sur les gouvernements et les groupes vulnérables. Ils soulignent également les difficultés spécifiques qui empêchent les villes et les autres administrations infranationales d'obtenir une assurance couvrant les risques climatiques alors qu'elles sont de plus en plus vulnérables aux effets des changements climatiques.

Les auteurs soulignent que les gouvernements jouent un rôle crucial dans la promotion des services d'assurance couvrant les risques liés aux changements climatiques en élaborant et en faisant appliquer des réglementations qui encouragent les pratiques durables au sein du secteur de l'assurance. À cette fin, les gouvernements devront améliorer les règlements, favoriser la coordination internationale et promouvoir l'innovation en matière de réglementation afin de s'adapter à la nature évolutive des risques climatiques.

Pour conclure, les auteurs donnent des exemples de bonnes pratiques d'approches innovantes en matière d'assurance liée au climat et recommandent des mesures à prendre pour améliorer l'efficacité du secteur de l'assurance et préserver le rôle majeur qu'il joue dans l'atténuation des risques liés aux changements climatiques.

## I. Contexte

1. Les changements climatiques restent l'un des principaux défis à relever à l'échelle mondiale, les progrès accomplis vers la réalisation de l'objectif de développement durable n° 13 (Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions) stagnant ou s'évanouissant dans toutes les régions du monde. Cette piètre performance peut être attribuée dans une large mesure à des facteurs institutionnels, tels que la fragmentation des responsabilités en ce qui concerne la lutte contre les changements climatiques et la gestion, la protection et la restauration durables des ressources naturelles dans de nombreux pays. Reconnaissant que l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets nécessitent des changements techniques et programmatiques ainsi qu'une réforme des structures, des cultures et des capacités institutionnelles, le Comité d'experts de l'administration publique étudie depuis sa vingt-et-unième session les défis institutionnels et les possibilités d'action liés à l'action climatique et à la protection des ressources naturelles, tant terrestres que sous-marines.

2. Le présent document s'appuie sur des travaux que le Comité avait déjà menés et se concentre sur le secteur de l'assurance, compte tenu du rôle essentiel qu'il joue en établissant des partenariats avec les gouvernements pour atténuer les effets des risques climatiques. Selon Statista, le marché mondial de l'assurance représentait près de 6 000 milliards de dollars en 2022<sup>1</sup>. Le secteur public y fait souvent appel pour l'aider à évaluer les risques nouveaux et émergents et pour obtenir une couverture permettant de limiter la responsabilité individuelle ainsi que sa propre responsabilité en cas de dommages dus à des catastrophes naturelles (comme les tremblements de terre, les inondations ou les incendies de forêt) ou à des catastrophes anthropiques (comme les marées noires ou les cyberattaques).

3. Un certain nombre d'organismes des Nations Unies ont attiré l'attention sur le rôle central du secteur de l'assurance et des composantes connexes du secteur des services financiers. Le troisième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)<sup>2</sup>, par exemple, met en avant le secteur de l'assurance parce qu'il représente un mécanisme précieux grâce auquel les phénomènes à risque sont évalués du point de vue financier et leurs risques partagés au sein du système financier par l'intermédiaire d'un réseau mondial sophistiqué.

4. Le secteur de l'assurance regroupe des institutions qui offrent des services d'assurance privée, de réassurance et de courtage, ainsi que de préparation aux catastrophes et d'aide au relèvement, qui sont au cœur de la capacité des institutions à promouvoir l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans le monde entier. Bien que le secteur de l'assurance soit structuré différemment selon les pays et régions, sa fonction fondamentale de partage des risques est assurée grâce à la mise en commun des risques au sein de grands groupes d'individus ou d'organisations. Le marché mondial de l'assurance est très sophistiqué et étroitement interconnecté.

5. Les assurances vie, santé, biens et multirisques divers sont proposées aux clients d'un pays ou d'un État donné par des compagnies d'assurance privée, appelées assureurs primaires, qui vendent ces polices soit directement en ligne, soit par l'intermédiaire d'un réseau de courtiers d'assurance de détail. Ces compagnies

---

<sup>1</sup> Statista, Global insurance industry – statistics and facts. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.statista.com/topics/6529/global-insurance-industry/#topicOverview> (consulté le 1<sup>er</sup> février 2024).

<sup>2</sup> *Climate Change 2001* (Cambridge, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Cambridge University Press, juillet 2001 et mars 2002), quatre volumes.

regroupent les risques couverts par ces polices, en conservent une partie dans leur propre bilan et vendent l'excédent à des compagnies d'assurance de gros appelées réassureurs. Les réassureurs ne traitent pas directement avec le public, mais sont plutôt des gestionnaires de risques d'assurance spécialisés qui soutiennent le secteur de l'assurance avec d'importantes réserves de capitaux levés auprès d'investisseurs institutionnels du monde entier. Ils sont ainsi les derniers à chiffrer le coût des risques climatiques mondiaux. Les principales sociétés de réassurance sont basées, par exemple, en Allemagne, au Canada, en Chine, aux États-Unis d'Amérique, en France, en Inde, au Japon, en République de Corée, au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, en Suisse et aux Bermudes.

6. Après avoir enregistré des pertes importantes pendant plusieurs années du fait de phénomènes météorologiques plus fréquents et plus graves, les réassureurs mondiaux ont, sous la pression des investisseurs, réduit la couverture qu'ils offraient contre les risques de catastrophes naturelles de taille moyenne (appelées périls secondaires). Ils restreignent par conséquent leurs garanties de sorte à limiter leur exposition globale, laissant ainsi les assureurs primaires beaucoup moins bien protégés contre les périls secondaires. En conséquence, les assureurs primaires ont commencé à réduire leur couverture des zones et régions vulnérables aux phénomènes climatiques, ont exclu de leur police certains phénomènes météorologiques et ont augmenté les primes mensuelles et les franchises, ce qui a eu des effets dévastateurs pour les gouvernements et les particuliers, et notamment pour les groupes vulnérables<sup>3</sup>.

7. Il est essentiel de tenir compte du fait que, d'un point de vue temporel, les assureurs ne perçoivent pas les risques climatiques de la même manière que les gouvernements ou que d'autres secteurs économiques. Les contrats d'assurance sont généralement conclus pour une durée de 12 mois. Les assureurs sont par conséquent libres de réduire ou de retirer leur couverture ou d'en modifier le prix en fonction de l'évolution de leur perception des risques. Pour les gouvernements, cependant, les changements climatiques représentent un changement fondamental et à long terme des risques qui doit être géré sur plusieurs années. À l'avenir, il faudra donc que les gouvernements collaborent avec le secteur de l'assurance pour veiller à ce que la tarification des assurances couvrant les risques climatiques et la structure réglementaire soient conçues de manière à ce que le secteur continue à offrir un transfert de risques pour les catastrophes climatiques et contribue à protéger les groupes et les régions vulnérables.

## **II. Ne laisser personne de côté : signification et importance**

8. Le secteur mondial de l'assurance contribue depuis longtemps à atténuer les risques qui pèsent sur les gouvernements et la société, tels que les risques liés à l'innovation ou à la sécurité des réseaux électriques, du transport aérien ou de l'automobile. L'atténuation des risques liés aux changements climatiques pourrait toutefois constituer son plus grand défi à ce jour. Pour évaluer les risques, le secteur de l'assurance dispose de vastes bases de données historiques qu'il utilise pour créer des modèles actuariels permettant de prédire la probabilité des catastrophes et de calculer les primes d'assurance et les indemnités versées. Néanmoins, les risques augmentent et l'évolution des conditions météorologiques signifie de surcroît que les

---

<sup>3</sup> Voir, par exemple : FitchRatings, « Global reinsurers pull back from natural catastrophe cover », Fitch Wire, 24 août 2023 ; Jacob Bogage, « Home insurers cut natural disasters from policies as climate risks grow », *The Washington Post*, 3 septembre 2023.

modèles actuariels traditionnels « rétrospectifs » ne sont plus adéquats pour prédire les risques futurs de catastrophes naturelles.

9. L'augmentation de la fréquence, de la gravité et de la dispersion géographique des catastrophes naturelles liées aux changements climatiques menace le fonctionnement du secteur de l'assurance de plusieurs manières<sup>4</sup>. Les compagnies d'assurance ajustent, par exemple, les primes des consommateurs pour compenser l'augmentation des risques climatiques. Ainsi, dans certaines régions des États-Unis, les assureurs demandent aux autorités de régulation de l'État d'approuver de fortes augmentations des primes d'assurance habitation de plus de 40 %. Dans le même temps, certains assureurs limitent leur couverture ou refusent de couvrir des zones à haut risque, ce qui réduit la disponibilité et le caractère abordable des assurances. Il existe déjà des « déserts d'assurance » dans certaines zones et régions à haut risque, où les assureurs privés ne proposent plus d'assurance habitation, quel qu'en soit le prix. Des régions qui étaient auparavant considérées comme sûres, allant des Appalaches au Tennessee aux zones montagneuses entre Salt Lake City et Denver, sont désormais considérées comme trop risquées. Pour limiter les risques dans ces régions, les assureurs peuvent exiger une co-assurance et des garanties gouvernementales<sup>5</sup>. En 2022, les pertes économiques résultant directement des catastrophes naturelles dans le monde ont été estimées à plus de 313 milliards de dollars, dont seulement 132 milliards ont été couverts par une assurance, ce qui a entraîné un « déficit de protection » de près de 60 %<sup>6</sup>.

10. Il est crucial de préserver la solidité du secteur de l'assurance non seulement pour les assurés, mais aussi pour les banques, les entreprises et les institutions financières, en soulignant l'interconnexion des risques climatiques et de la stabilité économique au sens large. Le retrait de la couverture d'assurance a des conséquences considérables pour le secteur public. Les administrations locales et nationales doivent soudain faire face à des coûts énormes pour intervenir là où le secteur privé échoue à le faire. Pour cela, elles peuvent avoir recours à une assurance fournie par leur gouvernement (comme le programme national d'assurance contre les inondations (National Flood Insurance Program) aux États-Unis), dont la mise en place et la gestion sont coûteuses et qui nécessitent souvent des compétences qui ne sont pas propres au secteur public. Autrement, elles sont souvent livrées à elles-mêmes pour fournir une aide d'urgence en cas de catastrophe naturelle, ce qu'elles font plus lentement qu'une assurance et à un coût beaucoup plus élevé pour les contribuables.

11. Le secteur de l'assurance a également une incidence directe sur d'autres parties du système financier, en particulier les banques et autres prêteurs, qui comptent sur les assureurs pour se débarrasser d'une partie de leurs risques. Par exemple, les assureurs fourniront aux banques une protection pendant la phase de construction de nouveaux bâtiments ou une couverture contre les dommages causés par les incendies et les inondations, ce qui leur permettra de financer de nouveaux prêts hypothécaires. L'augmentation des primes d'assurance se traduit par une hausse du coût des prêts ou par une réduction de la disponibilité des capitaux d'investissement.

### **Conséquences pour les groupes et régions vulnérables**

12. Les problèmes liés au secteur de l'assurance concernent autant les pays développés que les pays en développement. Dans la plupart des pays développés d'Asie, d'Europe et d'Amérique du Nord, des marchés de l'assurance et de la

<sup>4</sup> Voir Renee Cho, « With climate impacts growing, insurance companies face big challenges », Columbia Climate School, State of the Planet, 3 novembre 2022.

<sup>5</sup> Voir Jean Eaglesham, « Home insurers are charging more and insuring less », *The Wall Street Journal*, 30 juillet 2023.

<sup>6</sup> Voir Aon, 2023 *Weather, Climate and Catastrophe Insight*.

réassurance opèrent en partenariat avec diverses institutions publiques et privées. Les changements climatiques, toutefois, menacent ces modèles et exercent une pression sur les habitants les moins favorisés et les groupes vulnérables de ces pays.

13. Dans les pays et régions en développement, l'accès à l'assurance est limité, moins de 3 % de la population des pays les plus pauvres y ayant accès<sup>7</sup>. Le déficit de protection majeur qui en résulte, autrement dit la différence entre les pertes économiques dues à une catastrophe et le montant couvert par l'assurance, ne cesse de croître dans ces pays et régions. Il peut concerner, par exemple, les coûts de nettoyage, les dommages matériels non assurés, les infrastructures endommagées, les secours d'urgence et les pertes de revenus<sup>8</sup>. Dans les pays en développement, les dommages et les pertes dus aux phénomènes météorologiques extrêmes ont un effet considérable sur les ressources des gouvernements, lesquels doivent alors utiliser des ressources allouées au développement pour mener les activités de relèvement. Dans ces conditions, la capacité des administrations infranationales à investir dans l'adaptation nécessaire est fortement réduite, ce qui accroît leur vulnérabilité.

14. Par conséquent, les chocs économiques et les phénomènes météorologiques extrêmes deviennent une charge financière de plus en plus lourde pour les pays et régions en développement, en raison de leur gravité et de leur fréquence croissantes ainsi que de la faible part de la population ayant souscrit à une assurance. Les groupes vulnérables sont particulièrement touchés, car ils n'ont pas suffisamment de ressources pour faire face à une situation donnée et dépendent souvent de l'aide humanitaire qui leur est fournie. Plusieurs facteurs expliquent le faible taux d'accès à l'assurance, notamment les faibles niveaux d'éducation financière et de revenus des populations cibles, ainsi que la situation familiale et l'inflation<sup>9</sup>. En outre, le déficit de protection peut également être associé à un manque de disponibilité des produits d'assurance et au montant excessif des primes, lesquels sont dus entre autres à une capacité de réassurance insuffisante pour les zones à haut risque, ce qui conduit les compagnies d'assurance à augmenter leurs primes pour refléter un risque élevé de catastrophes.

15. Les zones, populations et quartiers défavorisés et à faibles revenus sont en outre souvent exposés de manière disproportionnée aux changements climatiques. Cela s'explique aussi bien par des questions d'emplacement que de vulnérabilité des infrastructures critiques, telles que les routes, les ponts, les tunnels ainsi que les systèmes d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées. Dans les Principes pour une assurance responsable de l'Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le secteur financier, il est souligné qu'il importe de lutter contre l'augmentation du montant des primes et la diminution de l'accessibilité financière dans les zones et communautés vulnérables, et qu'il est ainsi nécessaire d'adopter des pratiques durables dans le secteur de l'assurance.

16. Selon la Commission mondiale sur l'adaptation, les pays bénéficiant d'une couverture d'assurance élevée se relèvent plus rapidement des catastrophes et les gouvernements reconnaissent de plus en plus le rôle et les avantages de l'assurance

---

<sup>7</sup> Voir, par exemple : Jennifer Rudden, « Life and non-life insurance penetration in selected countries and territories worldwide from 2020 to 2022 », Statista, 30 novembre 2023 ; Mamadou Bah et Nelson Abila, « Institutional determinants of insurance penetration in Africa », *The Geneva Papers on Risk and Insurance – Issues and Practice*, vol. 49, n° 1 (2024).

<sup>8</sup> Voir Liz Henderson, « De-risking cities and countries: protection gap – the role of insurance in building resilience », Aon, 2024.

<sup>9</sup> Voir, par exemple : Odunayo Olarewaju et Thabiso Msomi, « Determinants of insurance penetration in West African countries: a panel auto regressive distributed lag approach », *Journal of Risk and Financial Management* (juillet 2021).

dans le transfert des risques liés aux catastrophes<sup>10</sup>. L'assurance peut être un outil essentiel pour accroître la capacité d'un gouvernement à réagir face aux catastrophes climatiques, à améliorer la résilience et à réduire la vulnérabilité, tout en fournissant le capital nécessaire pour se relever et appuyer les citoyens et les infrastructures. Lorsque l'assurance est inadéquate ou inexistante, les gouvernements, les citoyens et les organismes d'aide sont obligés de couvrir toutes les pertes, ce qui a d'importantes répercussions sur les budgets publics qui sont souvent déjà réduits et peut entraîner des chocs sociaux et économiques dans les zones et au sein des communautés vulnérables et touchées.

### **III. Difficultés rencontrées par les administrations infranationales pour obtenir une assurance contre les risques climatiques**

17. Les villes et autres administrations infranationales du monde entier sont de plus en plus vulnérables aux effets des changements climatiques, tels que les phénomènes météorologiques extrêmes et l'élévation du niveau de la mer. Pour faire face efficacement à ces risques, la collaboration avec les institutions du secteur financier, en particulier le secteur de l'assurance, est cruciale. Le secteur de l'assurance constitue un outil précieux pour les administrations infranationales ; il leur permet d'atténuer et de transférer les risques liés au climat et d'élaborer des stratégies globales de gestion des risques. La collaboration avec le secteur de l'assurance est essentielle pour se prémunir contre les pertes financières potentielles résultant d'incidents climatiques.

18. Les administrations infranationales font souvent face à des contraintes budgétaires, et les phénomènes climatiques peuvent entraîner des coûts considérables et imprévus. Collaborer avec les assureurs leur permet d'intégrer les risques climatiques dans leur planification financière à long terme. Les solutions d'assurance deviennent ainsi un mécanisme crucial d'une budgétisation prévisible, qui permettent aux administrations infranationales d'allouer des fonds de manière proactive pour d'éventuelles dépenses futures liées au climat. En outre, les assureurs disposent de données avancées et d'outils d'évaluation des risques essentiels pour évaluer et chiffrer les risques liés au climat. En travaillant avec eux, les administrations infranationales peuvent bénéficier d'une expertise en matière de modélisation des risques et d'analyse des données, améliorant ainsi leur capacité à évaluer les risques climatiques et à y répondre efficacement.

19. En outre, les partenariats établis avec le secteur de l'assurance peuvent inciter les administrations infranationales à mettre en œuvre des mesures de résilience. Les assureurs peuvent, par exemple, offrir des conditions plus favorables aux villes qui investissent dans des infrastructures et des politiques visant à réduire leur vulnérabilité face aux risques climatiques. Une telle collaboration ne favorise donc pas seulement des incitations financières, mais contribue également à la préparation générale des villes et des autres administrations infranationales aux défis liés aux changements climatiques.

20. Enfin, la collaboration avec les assureurs peut aider les administrations infranationales à adhérer aux normes mondiales et aux meilleures pratiques en matière de gestion des risques climatiques, car les assureurs peuvent offrir des connaissances et des expériences spécialisées, facilitant ainsi l'élaboration de stratégies efficaces d'adaptation aux changements climatiques. Cet effort de collaboration entre les

---

<sup>10</sup> Voir Paula Jarzabkowski *et al.*, « Insurance for climate adaptation : opportunities and limitations », document de référence commandé par la Commission mondiale sur l'adaptation, 2019.

administrations infranationales et le secteur financier constitue une approche proactive et stratégique permettant de renforcer la résilience et d'assurer un développement urbain durable dans un contexte d'incertitudes liées aux changements climatiques.

### **Difficultés rencontrées par les villes et les autres administrations infranationales**

21. Les villes et les autres administrations infranationales sont particulièrement bien placées pour protéger les biens publics, les habitants des villes, les petites et moyennes entreprises et les grandes sociétés contre les effets des risques climatiques. Selon une étude réalisée récemment par McKinsey, les villes peuvent non seulement renforcer leur résilience face aux risques physiques liés aux changements climatiques, mais aussi réduire les pertes dues à ces changements, le risque de dégradation de leur note de crédit et même le coût des emprunts<sup>11</sup>. Elles ont toutefois du mal à y parvenir du fait d'une myriade de défis et d'obstacles auxquels elles et les autres administrations infranationales du monde entier font face au moment d'obtenir une couverture d'assurance adéquate, d'autant plus s'il s'agit de villes de petite ou moyenne taille et situées dans un pays en voie de développement.

#### *Autonomie budgétaire et fiscale limitée*

22. Les administrations infranationales ont souvent des budgets limités et des priorités concurrentes, ce qui fait qu'il est politiquement et financièrement difficile pour les autorités de justifier le fait d'investir dans une assurance. Les administrations infranationales des pays à revenu faible ou intermédiaire, par exemple, n'ont souvent qu'une autonomie limitée dans l'utilisation de leurs fonds en raison de la centralisation des systèmes de gouvernance. Cela limite leur capacité à investir dans une couverture d'assurance, d'autant plus si leurs gouvernements nationaux n'investissent pas eux-mêmes dans des produits d'assurance couvrant les risques climatiques. Idéalement, afin de protéger les groupes de population vulnérables, les administrations infranationales devraient parrainer directement les programmes d'assurance pour étendre leur couverture, prendre des mesures de résilience pour réduire le montant des primes d'assurance pour les assurés, ou collaborer avec les fournisseurs d'assurance afin qu'ils mettent au point des produits innovants et abordables<sup>12</sup>. À l'heure actuelle, il se peut que les fonds des assureurs et réassureurs ne soient pas suffisants pour couvrir l'intégralité des effets mondiaux des changements climatiques, et ce même si les administrations infranationales pouvaient se permettre de payer les primes<sup>13</sup>. Par conséquent, il convient d'associer l'assurance aux efforts d'adaptation aux changements climatiques, aux dialogues politiques et aux programmes de développement qui peuvent rendre les réponses locales plus efficaces.

#### *Manque de données*

23. Les données sur les risques climatiques disponibles au sein des administrations infranationales sont souvent limitées, voire inexistantes. Même lorsque des données sont disponibles, les fonctionnaires locaux ont du mal à les interpréter et à les intégrer dans leurs processus décisionnels. Par conséquent, il est souvent difficile pour les administrations infranationales de prendre une décision éclairée et de hiérarchiser leurs dépenses afin de maximiser la protection face aux phénomènes climatiques et de renforcer la résilience. Elles peuvent, par exemple, avoir du mal à décider s'il serait

<sup>11</sup> Voir McKinsey Sustainability et C40, « Focused adaptation: a strategic approach to climate adaptation in cities », 2021.

<sup>12</sup> Voir Programme des Nations Unies pour le développement, « Affordable climate insurance is needed in the poorest and most vulnerable communities », 17 novembre 2022.

<sup>13</sup> Voir Paula Jarzabkowski *et al.*, « Insurance for climate adaptation ».

plus efficace de construire une digue contre les inondations ou d'augmenter les dépenses en matière d'assurance. L'intégration dans les modèles de catastrophe des risques futurs liés aux changements climatiques est coûteuse et nécessite des données de qualité et des connaissances spécialisées que seule une poignée d'administrations infranationales possède. Même avec de meilleures prévisions climatiques, il est difficile pour les administrations infranationales et les assureurs de chiffrer le coût total du risque pour un phénomène climatique donné. Ainsi, de nombreux assureurs finissent par se détourner de ces nouveaux marchés. Pour régler ce problème, il faudra mettre au point de nouveaux types de produits, en proposant par exemple des régimes d'assurance collective à grande échelle qui peuvent fournir une couverture de base pour les zones très vulnérables<sup>14</sup>.

24. Compte tenu de la fréquence accrue des catastrophes liées aux changements climatiques, il est essentiel de disposer de données précises sur l'exposition aux risques de sorte à assurer une surveillance réglementaire efficace et une planification gouvernementale et à établir des partenariats avec le secteur de l'assurance. La collecte et l'analyse de données fiables et harmonisées sur les risques climatiques restent cependant un défi majeur pour les régulateurs des administrations infranationales, notamment parce qu'il est nécessaire de collecter des données relativement cohérentes et uniformes sur l'exposition aux risques climatiques afin d'évaluer la vulnérabilité du secteur de l'assurance aux changements climatiques.

25. En Inde, par exemple, le secteur de l'assurance se développe rapidement<sup>15</sup>, ce qui accroît la nécessité de disposer de données complètes sur les risques climatiques. Toutefois, l'absence de données standardisées empêche les régulateurs de mettre en place des mécanismes efficaces de surveillance des risques<sup>16</sup>. De même, le Pakistan a du mal à collecter des données complètes sur les risques climatiques. À l'avenir, les organismes de réglementation en Inde et au Pakistan pourraient encourager les assureurs à harmoniser leurs rapports sur les données relatives à ces risques. Par exemple, l'Autorité indienne de régulation et de développement des assurances pourrait mettre en place des lignes directrices imposant des normes spécifiques en matière de communication de données. Les autorités de régulation pourraient également collaborer avec des organisations internationales, telles que l'Association internationale des contrôleurs d'assurances, et se servir des Principes pour une assurance responsable de l'Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le secteur financier, un cadre mondial permettant au secteur de l'assurance de gérer les risques et les opportunités liés aux questions d'environnement, de société et de gouvernance et d'œuvrer pour une plus grande uniformité dans la réglementation des risques climatiques.

#### *Connaissance des risques*

26. L'évaluation des risques est essentielle pour les marchés de l'assurance, à la fois pour fournir des solutions de financement et pour assurer une meilleure gestion des risques. La capacité à suivre et à évaluer l'évolution des risques est cruciale pour élaborer des politiques publiques résilientes face aux changements climatiques et réorienter les investissements. Cependant, les administrations infranationales ont souvent des capacités limitées pour recenser les risques et les gérer en conséquence. Dans de nombreux pays, les programmes d'évaluation des risques sont ainsi

<sup>14</sup> Voir Alliance pour le leadership dans le financement de l'action climatique en faveur des villes, Climate Policy Initiative et Atlantic Council, « Building Climate Resilience in Cities Through Insurance », septembre 2021.

<sup>15</sup> Voir Département du commerce des États-Unis, Administration du commerce international, « Market Intelligence: India Insurance Sector », avril 2023.

<sup>16</sup> Voir WTW, « Lack of climate risk expertise and data seen as main obstacles for climate-related financial disclosure in India », communiqué de presse, 6 décembre 2022.

externalisés et ne sont pas intégrés dans les processus gouvernementaux, ce qui entrave encore les possibilités de renforcement des capacités au sein des institutions publiques. Cela signifie également qu'une entité infranationale spécifique n'est pas responsable de la mise en œuvre des évaluations des risques et de l'élaboration des mesures de suivi.

#### **Appel à une coordination et à des partenariats efficaces**

27. Les risques liés au climat deviendront plus fréquents et plus graves et continueront de toucher les populations, et en particulier les groupes les plus vulnérables. Pour faire face à ces menaces, il convient d'établir une collaboration efficace et des partenariats solides au sein du secteur public et entre le secteur public et le secteur de l'assurance afin de combler les lacunes en matière de protection et de veiller à ce qu'une couverture abordable soit disponible. Les administrations infranationales échouent souvent à mener une analyse commune et à avoir un dialogue ouvert sur la gestion des risques climatiques, principalement pour des raisons politiques et en raison de nombreux intérêts divergents, de la concurrence institutionnelle et des bureaucraties administratives qui peuvent entraver les efforts de coordination.

28. Ces dernières années, plusieurs organisations multilatérales et banques ont pris des mesures pour mettre au point de nouveaux mécanismes financiers permettant de faire face aux catastrophes naturelles dans les pays en développement, mais ces mécanismes sont encore faibles et insuffisants. Selon McKinsey, les partenariats établis avec des fonds d'infrastructure, des fonds de capital-investissement et d'autres investisseurs institutionnels peuvent diversifier les risques des assureurs tout en permettant l'accès aux données et à l'expertise technique. Ces partenariats peuvent également permettre aux assureurs d'accéder aux données techniques et à l'expertise des détenteurs d'actifs<sup>17</sup>.

## **IV. Réglementer et réformer le secteur de l'assurance**

### **Réglementer le secteur de l'assurance**

29. Les organismes de réglementation jouent un rôle crucial dans la promotion des services d'assurance couvrant les risques liés aux changements climatiques en élaborant et en faisant appliquer des réglementations qui encouragent les pratiques durables au sein du secteur de l'assurance. Dans ce contexte, ils devraient également examiner l'incidence sur le secteur de l'assurance des risques de transition liés aux changements climatiques, tels que les implications financières du passage à une économie à faible émission de carbone et de la diversification des sources d'énergie.

30. Les modèles de gestion et de financement de l'assurance varient à l'échelle mondiale, les pays adoptant diverses approches en fonction de leur contexte économique, social et environnemental. La complexité de l'adaptation des réglementations existantes pour procéder aux réformes de l'assurance contre les risques climatiques constitue un défi majeur en raison de l'évolution rapide des risques.

31. L'absence de cadres réglementaires transfrontaliers représente un défi majeur, alors que de nombreuses menaces climatiques touchent simultanément différents pays et régions. Les régions ont des approches différentes en matière d'assurance et il existe peu de systèmes consolidés. Le manque d'harmonisation des normes des pays entrave le développement de solutions d'assurance globales ; il est donc nécessaire

---

<sup>17</sup> McKinsey & Company, « Capturing the climate opportunity in insurance », 14 septembre 2022.

de promouvoir une coordination internationale pour réguler et gérer efficacement les risques climatiques. Pour surmonter les obstacles réglementaires, les pays doivent rationaliser les réglementations, harmoniser les règles de communication de l'information et de divulgation et promouvoir l'innovation en matière de réglementation afin de s'adapter à la nature évolutive des risques climatiques.

32. Les gouvernements devraient également s'efforcer d'améliorer l'accès aux données et leur qualité, ainsi que de favoriser la mise au point de solutions numériques. Ces éléments sont essentiels pour renforcer les capacités d'évaluation des risques et permettre l'élaboration de produits d'assurance innovants qui répondent efficacement à l'évolution des risques liés au climat.

33. Compte tenu des menaces croissantes qui pèsent sur les capacités des assurances privées, il convient de renforcer la collaboration formelle et informelle entre les gouvernements, les compagnies d'assurance et les organisations internationales<sup>18</sup>. Une telle collaboration nécessite des réglementations efficaces pour régir les entités d'assurance et garantir des réponses coordonnées face aux risques climatiques, notamment en leur demandant de faire preuve d'une plus grande transparence et de communiquer les détails de la couverture qu'elles proposent. Il est essentiel de sensibiliser les consommateurs aux avantages de l'assurance liée au climat pour encourager la participation et favoriser la résilience. Les gouvernements jouent souvent un rôle majeur dans la lutte contre les risques de catastrophes naturelles en menant des campagnes de sensibilisation du public et en fournissant un appui en matière de politiques.

### Exemples de cadres réglementaires existants

34. *Afrique*. Le secteur de l'assurance commence à se développer en Afrique, l'accent étant mis sur la microassurance et sur des approches innovantes visant à atteindre les populations n'ayant qu'un accès restreint à l'assurance. Ce développement, toutefois, ne progresse pas de manière égale sur le continent, 91 % des primes étant concentrées dans 10 pays seulement. Pour favoriser un meilleur accès à l'assurance, il pourrait être essentiel de mener une réforme de la réglementation grâce à une collaboration entre le secteur privé et le secteur public<sup>19</sup>.

35. *Asie*. Le secteur de l'assurance en Asie se développe très rapidement, à l'aide d'assureurs privés comme publics. Dans certains pays asiatiques, l'assurance est gérée par des programmes gouvernementaux visant à faire face aux risques de catastrophes naturelles. Les menaces climatiques croissantes en Asie font peser sur de nombreux pays un fardeau qui dépasse les capacités du secteur de l'assurance.

36. *Europe*. Les pays européens disposent de marchés de l'assurance bien établis, souvent réglementés par les autorités nationales. Le cadre réglementaire de l'Union européenne, notamment Solvabilité II (un régime pour les entreprises d'assurance et de réassurance dans l'Union européenne), fixe des normes encadrant la gestion des risques ainsi que des exigences en matière de capital.

37. *Amérique latine*. L'Amérique latine est le marché régional de l'assurance qui connaît la plus forte croissance au niveau mondial. Le secteur de l'assurance y est principalement géré par des compagnies privées, même si le rapport entre entités publiques et privées varie selon les pays. Il s'adapte pour tenter de relever des défis

<sup>18</sup> Voir Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), « Enhancing the insurance sector's contribution to climate adaptation », Business and Finance Policy Papers (Paris, OCDE, 2023).

<sup>19</sup> Voir McKinsey & Company, « Africa's insurance market is set for take-off: five strategic considerations to help guide insurance companies on their journey to success in Africa », 16 décembre 2020.

régionaux spécifiques, en particulier l'amélioration de l'inclusion financière et l'adaptation à la vulnérabilité climatique<sup>20</sup>.

38. *États-Unis d'Amérique*. L'assurance est fournie par une combinaison d'assureurs privés et de programmes soutenus par le Gouvernement, comme le National Flood Insurance Program. Les administrations des États fédérés sont principalement responsables de la réglementation des assurances, ce qui signifie que les politiques y relatives varient et sont souvent incohérentes dans l'ensemble du pays.

### Réformer le secteur de l'assurance

39. Il est nécessaire d'accélérer la réforme du secteur de l'assurance pour mieux lutter contre les changements climatiques et accélérer la mise en œuvre du Programme 2030. Les pays expérimentent déjà de nombreuses approches innovantes pour réformer l'assurance et ainsi faire face aux risques climatiques. Les principales tendances qui émergent en matière d'innovation dans le domaine de l'assurance sont les pratiques d'assurance indicielle, la mutualisation des risques, la microassurance et les approches d'assurance tenant compte de l'évolution du climat.

40. *Assurance indicielle*. De nombreux pays, en particulier ceux qui sont fortement exposés aux catastrophes naturelles, expérimentent l'assurance indicielle. Les indemnités sont versées en fonction de la survenance d'un événement spécifique, quantifiable et vérifiable (par exemple, des précipitations supérieures à une certaine quantité en un lieu donné au cours d'une période définie). Les indices sont souvent définis en analysant des points de données clés qui vont de pair avec les pertes observées lors de catastrophes antérieures (par exemple, la vitesse du vent d'une tornade)<sup>21</sup>. L'indemnité, d'un montant fixe, est versée indépendamment du préjudice économique réel subi. Cela permet de s'affranchir du processus traditionnel d'ajustement des pertes, selon lequel les indemnités ne sont versées qu'après vérification de la perte économique réellement subie. Par conséquent, les coûts administratifs sont considérablement réduits et les demandes d'indemnisation peuvent être réglées peu de temps après l'événement concerné, ce qui met de l'argent entre les mains de l'assuré(e) au moment où il (elle) en a le plus besoin.

41. *Microassurance*. La microassurance est une forme spécialisée d'assurance conçue pour offrir une couverture abordable aux personnes ou populations à très faibles revenus. Elle se concentre sur des risques plus petits et plus localisés qui peuvent toucher de manière disproportionnée les groupes vulnérables. Des stratégies de microassurance sont également employées pour minimiser les effets négatifs du climat sur les personnes extrêmement pauvres.

42. *Mutualisation des risques*. Certaines économies émergentes ont mis en place leur propre mutualisation des risques d'assurance plutôt que de s'en remettre à des acteurs privés. Par exemple, la Kenya Reinsurance Corporation, détenue à 60 % par le Gouvernement kényan, est le plus ancien réassureur d'Afrique de l'Est et d'Afrique centrale. L'entreprise fournit des produits d'assurance vie et d'assurance générale à des compagnies d'assurance en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient<sup>22</sup>.

<sup>20</sup> Voir Francisco Navarro et Pablo Wahren, « El sector asegurador en América Latina », Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, 27 septembre 2017 ; McKinsey & Company, « Global Insurance Report 2023: Capturing growth in Latin America », 22 septembre 2023 ; OCDE, *Enhancing Social Inclusion in Latin America: Key Issues and the Role of Social Protection Systems*, 2016.

<sup>21</sup> Voir par exemple : Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, « Developing new parametric insurance models for Caribbean and Central American countries », PreventionWeb, 29 mars 2023.

<sup>22</sup> Voir : <https://kenyare.co.ke/>.

43. *Autres innovations.* En réponse à l'évolution des risques climatiques, de nouveaux produits sont élaborés spécifiquement pour lutter contre les problèmes émergents. Par exemple, des produits d'assurance sont mis au point pour atténuer les menaces que représentent les chaleurs extrêmes. Cette approche fondée sur l'adaptation garantit que les offres d'assurance restent efficaces et répondent à l'évolution des défis environnementaux.

## V. Exemples de bonnes pratiques en matière d'assurance liée au climat innovante

### Assurance indicielle à Medellín (Colombie)

44. Un partenariat public-privé a élaboré un produit de risque indiciel pour couvrir les inondations, les glissements de terrain et les tremblements de terre à Medellín (Colombie). Le « projet Medellín » est une initiative innovante qui vise à renforcer la résilience urbaine à Medellín grâce à une assurance contre les risques climatiques et les catastrophes naturelles. Il couvre non seulement la ville elle-même, mais aussi ses 16 communes et ses 5 districts, et peut bénéficier à plus de 4 millions de résidents. Il repose sur l'assurance indicielle, un système flexible dans lequel des facteurs prédéfinis (par exemple, des niveaux de précipitations déterminés) déclenchent immédiatement l'octroi d'une aide financière sans qu'il soit nécessaire de procéder à de longues évaluations des dégâts<sup>23</sup>.

### Assurance indicielle au Quintana Roo (Mexique)

45. Le gouvernement du Quintana Roo, en collaboration avec des partenaires, a créé en 2018 le Programme mexicain de protection des récifs. Il s'agit du premier produit d'assurance au monde à combiner des solutions fondées sur la nature et une assurance indicielle dans le but de protéger et de restaurer les récifs de corail. Le Programme fournit les fonds nécessaires à une restauration rapide des récifs après une catastrophe et contribue à atténuer les répercussions de celle-ci sur l'économie locale. Il vise à garantir le versement d'une somme d'argent fixe pour soutenir la restauration rapide d'une section clé du récif méso-américain à la suite d'un cyclone tropical<sup>24</sup>.

### Microassurance au Gujarat (Inde)

46. Les chaleurs extrêmes font plus de victimes que tout autre aléa climatique et touchent de manière disproportionnée les femmes vivant dans la pauvreté. Sur le marché du travail informel en Inde, les femmes sont exposées, pendant de longues périodes, à des températures extrêmement chaudes et potentiellement mortelles, ce qui peut entraîner de graves problèmes de santé. En février 2023, la première microassurance contre les chaleurs extrêmes au monde a été créée par l'Adrienne Arsht-Rockefeller Foundation Resilience Center, en collaboration avec des partenaires, pour aider les femmes en Inde à récupérer les salaires perdus en raison d'événements de chaleur extrême liés aux changements climatiques. L'aide en question est versée lorsque les températures atteignent un seuil spécifique. Grâce à

<sup>23</sup> Voir Race to Resilience et Race to Zero, « The Medellín project: a climate insurance success story », 21 septembre 2023 ; Forum pour le développement de l'assurance, « Implementation progress update: Medellín flood, landslide and earthquake protection », 13 septembre 2023.

<sup>24</sup> Voir : Swiss Re, « Designing a new type of insurance to protect the coral reefs, economies, and the planet », 17 mai 2022 ; Green Finance Institute, « Quintana Roo Reef Protection (parametric insurance) », 2024 ; Global Parametrics, « Mexican Reef Protection Programme blending parametric insurance and nature-based solutions », *InsuResilience Global Partnership Annual Report 2020*.

l'assurance revenu en cas de chaleur extrême, les femmes n'ont plus à choisir entre prendre soin d'elles et préserver la sécurité financière de leur famille<sup>25</sup>.

### **Assurance contre les fortes chaleurs au Japon**

47. En avril 2022, une compagnie d'assurance au Japon a lancé la première assurance spécialisée contre les coups de chaleur, permettant aux assurés de déterminer eux-mêmes leur période d'assurance, moyennant une prime de 100 yens par jour. On a par la suite assisté à une augmentation des produits d'assurance liés aux coups de chaleur, y compris la couverture des dépenses liées aux hospitalisations, aux perfusions intraveineuses et à d'autres traitements<sup>26</sup>. Une autre compagnie d'assurance, par exemple, a étendu à toutes les tranches d'âge sa couverture des hospitalisations et des décès liés aux coups de chaleur, qui n'était auparavant accessible qu'aux moins de 23 ans. En juin 2023, deux compagnies se sont associées pour lancer le premier bracelet intelligent du pays, grâce auquel peuvent être fournies des prestations d'assurance et une assistance médicale en cas d'hospitalisation due à un coup de chaleur. En juin 2022, en raison d'une hausse soudaine des températures, plus de 6 000 contrats d'assurance contre les coups de chaleur ont été conclus sur trois jours consécutifs.

### **Mutualisation des risques par l'intermédiaire de l'African Risk Capacity Insurance Company**

48. L'African Risk Capacity Insurance Company Ltd. est un assureur mutuel hybride et la filiale commerciale du Groupe de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques fondé en 2014. Il s'agit d'un système d'assurance mutuelle élaboré pour fournir aux pays africains une aide financière leur permettant de faire face à des phénomènes météorologiques extrêmes. Selon certaines études, l'entreprise a effectivement réduit la charge financière pesant sur les nations africaines lors des catastrophes climatiques et a renforcé leur capacité d'adaptation<sup>27</sup>.

### **Mutualisation des risques par l'intermédiaire du Dispositif d'assurance catastrophes naturelles pour les Caraïbes**

49. Le Dispositif d'assurance catastrophes naturelles pour les Caraïbes est un fonds commun d'assurance multipays dont l'objectif est de fournir rapidement une aide financière aux pays des Caraïbes et d'Amérique centrale à la suite d'une catastrophe naturelle. Il vise à limiter les répercussions financières des événements météorologiques catastrophiques, tels que les ouragans, les tremblements de terre et les précipitations excessives, en fournissant rapidement des liquidités à court terme lorsqu'une police d'assurance indicelle est déclenchée. Il a contribué à la reprise économique dans de nombreux pays et promeut la préparation aux catastrophes.

### **Assurance sécurité des citoyens en République de Corée**

50. En République de Corée, les produits d'assurance contre les catastrophes naturelles causées par les changements climatiques prennent principalement la forme de polices d'assurance ciblant l'agriculture, l'aquaculture et d'autres secteurs similaires. L'assurance contre les tempêtes et les inondations est conçue pour

<sup>25</sup> Voir Adrienne Arsht-Rockefeller Foundation Resilience Center, « The scorching divide: how extreme heat inflames gender inequalities in health and income », 26 juillet 2023.

<sup>26</sup> Voir, par exemple, Ryoko Takahashi, « Insurance firms unveil heatstroke policies amid hotter summers », *The Asahi Shimbun*, 2 août 2022 ; Leo Lewis « Japan's heatstroke insurance boom carries a warning for the rest of us », *Financial Times*, 3 août 2022.

<sup>27</sup> Forum économique mondial, « How anticipatory insurance can help Africa better prepare and respond to natural disasters », 1<sup>er</sup> novembre 2022.

compenser les dégâts que certaines catastrophes naturelles, telles que les typhons, les raz-de-marée, les tempêtes de neige et les tremblements de terre, ont causés aux habitations, aux serres, aux petits magasins et aux usines. Les gouvernements nationaux et les administrations infranationales prennent en charge environ 70 % à 90 % des primes d'assurance. En outre, des avenants relatifs aux dégâts causés par le vent et l'eau peuvent être ajoutés lors de la souscription d'une assurance habitation. L'indemnisation des dégâts causés aux cultures ou au bétail peut également être obtenue grâce à des avenants à l'assurance des cultures, du bétail et de l'aquaculture.

51. L'assurance sécurité des citoyens, mise en place par la ville de Séoul en janvier 2000 et mise à jour en 2022 et 2023, est un excellent exemple d'adaptation des produits d'assurance aux enjeux climatiques. Tout citoyen enregistré comme résident de Séoul (y compris les étrangers enregistrés) y est automatiquement inscrit. Dans le cadre de ce programme, les résidents victimes de catastrophes naturelles (typhon, inondation, fortes chutes de neige, sable asiatique, tremblement de terre) ou d'accidents (vol, effondrement de bâtiments, explosion, incendie, accident de la circulation) peuvent initialement recevoir jusqu'à 10 millions de won d'une compagnie d'assurance mandatée par la ville. Depuis 2022, le montant de la couverture a été doublé pour atteindre un maximum de 20 millions de won (en cas de décès).

52. Les demandes d'indemnisation au titre de l'assurance sécurité des citoyens peuvent être présentées dans un délai de trois ans à compter de la date de la catastrophe ou de l'accident ou de la date du diagnostic des séquelles. Les victimes ou les héritiers légaux peuvent soumettre la demande d'assurance et les documents requis à l'Association coréenne d'entraide financière de l'administration locale. L'argent est généralement versé par l'assurance dans un délai de quatre semaines à compter de la date de réception des documents, et un SMS de notification est envoyé à la réception des documents et lorsque le paiement de l'assurance est décidé. En cas de non-paiement des prestations d'assurance, la décision est annoncée par téléphone.

53. Ce modèle d'assurance « sécurité des citoyens » a été reproduit dans d'autres régions du pays. Bien que les éléments et les montants de la couverture d'assurance varient selon les administrations locales, les tendances récentes montrent que de nombreuses villes comme Ansan, Gimpo et Séoul étendent la couverture de l'assurance sécurité des citoyens. En février 2023, par exemple, la ville de Gimpo a ajouté une couverture pour les frais médicaux et les décès liés à des catastrophes naturelles et sociales. La ville d'Ansan a pour sa part élargi la couverture pour inclure les indemnités de blessure, d'invalidité et de décès en cas de catastrophes sociales, de catastrophes naturelles et d'accidents liés à une foule. En août 2023, en raison de vagues de chaleur successives, Séoul a élargi la couverture en mettant en place des prestations d'invalidité pour les maladies liées à la chaleur et les coups de chaleur afin d'établir un filet de sécurité sociale pour les vagues de chaleur. Dans le cadre de l'assurance sécurité des citoyens, la couverture des séquelles des coups de chaleur a été récemment établie avec une limite maximale de 5 millions de won (le montant exact dépendant de la classification de l'invalidité), qui s'ajoute à la couverture existante de 20 millions de won en prestations maximales (en cas de décès).

### **Renseignements sur les risques en Chine**

54. Pour que le secteur de l'assurance puisse mieux répondre aux défis climatiques mondiaux, l'Institut chinois pour le développement vert propose une solution résiliente et évolutive en créant un cadre de « renseignements sur les risques ». Fondé sur une large gamme de produits et de services d'assurance, le cadre consiste essentiellement à rendre les risques liés au climat visibles, quantifiables, gérables et prévisibles à l'aide de différents logiciels.

*RiskVista (rendre visibles les risques liés au climat)*

55. Le cadre de renseignements sur les risques peut être fondé sur un ensemble ouvert et robuste de données environnementales appelé « RiskVista ». En intégrant de nombreuses données physiques et socioéconomiques, RiskVista décrit les schémas historiques des changements environnementaux et climatiques, l'exposition aux risques, les vulnérabilités et les pertes associées, tout en étant capable d'établir des scénarios futurs et des hypothèses sous-jacentes concernant les changements climatiques à venir. Il peut également montrer le schéma d'incidence de ces changements sur différents secteurs et domaines, tels que l'énergie et la biodiversité, ainsi que sur les institutions économiques et financières. RiskVista offre une ventilation des données et fournit de puissants outils de visualisation permettant de visualiser les données historiques et collectées en temps réel ventilées sur des cartes et des graphiques (cartes des risques).

56. Un grand assureur chinois de biens et de risques divers a par exemple déployé son propre système RiskVista comprenant un système d'alerte précoce et un outil de contrôle et d'évaluation des risques. En outre, le système RiskVista en question intégrait diverses sources de données, notamment des données issues du système d'information géographique, des cartes des risques et des données météorologiques en temps réel.

*RiskQuant (rendre quantifiables les risques liés au climat)*

57. Fondé sur la ventilation et la visualisation des risques liés au climat que permet RiskVista, le cœur du cadre de renseignements sur les risques est une suite de modèles appelée « RiskQuant », qui vise à quantifier les risques climatiques et à évaluer leurs effets sur les institutions financières. À cette fin, il emploie des capacités de modélisation des risques de catastrophe, qui comprennent notamment des modèles de tremblements de terre, de typhons et d'inondations. Ces modèles de catastrophe tiennent compte de l'évolution de l'intensité et de la fréquence des catastrophes naturelles liées aux changements climatiques.

58. Le cadre de base de RiskQuant peut être divisé en quatre modules individuels : a) le module d'événement, qui génère un ensemble d'événements se produisant au hasard pour simuler des dizaines de milliers d'événements catastrophiques possibles sur la base de paramètres réalistes et de données historiques ; b) le module d'exposition, qui évalue le degré d'exposition au risque compte tenu du patrimoine social existant dans une zone géographique donnée ; c) le module de vulnérabilité, qui mesure la vulnérabilité du patrimoine social et calcule le montant des dommages attendus pour les biens menacés ; d) le module de perte, qui traduit les dégâts physiques en pertes financières.

59. Outre des modèles de risque physique, RiskQuant intègre également des modèles de risque transitoire, qui rendent compte de l'incidence sur les états financiers des changements politiques et technologiques opérés au niveau institutionnel du fait d'une série de facteurs environnementaux. Il crée des scénarios fondés sur la température et sur les événements pour quantifier l'incidence des politiques de transition énergétique et des changements technologiques, qui sont ensuite intégrés dans des modèles de risque par les institutions financières pour évaluer les risques financiers à la fois sur une base de portefeuille et sur une base individuelle. Il gère également les interactions entre les variables économiques, les paramètres du secteur de l'énergie et les réponses des entreprises. Il utilise un modèle d'évaluation intégré, qui fusionne les systèmes énergétiques et les systèmes d'utilisation des sols dans un macro-modèle, pour traduire les hypothèses des différents scénarios de transition en variables économiques clés.

*RiskFolio (rendre gérables les risques liés au climat)*

60. Le troisième pilier du cadre de renseignements sur les risques consiste à fournir des produits et des services en lot (« RiskFolio ») afin de rendre gérables les risques liés au climat. RiskFolio consiste principalement à : a) fournir des produits d'assurance contre les catastrophes, en particulier des produits fondés sur des indices ; b) émettre des obligations catastrophe sur les marchés financiers afin de diluer davantage les risques liés au climat.

*RiskInsights (rendre prévisibles les risques liés au climat)*

61. Dans un cadre appelé « RiskInsights », le cadre de renseignements sur les risques implique la conduite d'analyses de scénarios liés au climat et de tests de résistance pour former un ensemble de données comprenant les quatre volets suivants : a) le scénario climatique, qui est lié au degré d'augmentation de la température ; b) le facteur de risque, qui comprend les typhons, les tsunamis, les inondations, les sécheresses, les chaleurs extrêmes et les froids extrêmes ; c) la mesure (par exemple, la perte moyenne annuelle et la perte maximale probable) ; d) la période de temps.

62. En résumé, le cadre de renseignements sur les risques proposé est une solution résiliente, évolutive et capable de s'adapter aux changements climatiques. Son approche en quatre volets permet aux acteurs du secteur de l'assurance et de la réassurance de rendre visibles, quantifiables, gérables et prévisibles les risques dynamiques liés au climat.

## VI. Recommandations

63. **Le secteur de l'assurance joue un rôle majeur en établissant des partenariats avec les gouvernements pour mesurer, suivre et atténuer les répercussions des risques climatiques. En raison du rôle essentiel qu'il joue dans l'action climatique, les gouvernements doivent favoriser la mise en place d'un marché de l'assurance robuste et prospère qui bénéficie à toutes les parties prenantes. Pour s'adapter à la nature évolutive des risques climatiques, il est en outre nécessaire d'élaborer des cadres réglementaires transfrontaliers qui reposent sur l'harmonisation des réglementations, sur une meilleure coordination internationale et sur la recherche d'innovations en matière de réglementation. Par ailleurs, il faut de toute urgence remédier au déficit de protection qui se creuse dans de nombreux pays et régions, et qui a des effets dévastateurs pour les gouvernements et les groupes et populations vulnérables.**

64. **Étant donné qu'il importe que les gouvernements et le secteur de l'assurance œuvrent de concert pour atténuer et contrer les effets des catastrophes liées au climat et pour protéger les groupes et les régions vulnérables, les recommandations suivantes sont proposées :**

a) **Mise en place, en collaboration, de programmes de réassurance. La collaboration avec le secteur privé par la mise en place de programmes de réassurance est un impératif stratégique pour les gouvernements. Dans le cadre de ces programmes, on s'emploie notamment à partager la charge des risques climatiques avec les assureurs privés, à fournir un appui financier pour faire face aux phénomènes extrêmes et à veiller à ce que les ressources financières soient efficacement mobilisées pour lutter contre les répercussions économiques des catastrophes climatiques. En prenant part à des partenariats avec le secteur de l'assurance, les gouvernements peuvent renforcer la viabilité globale du marché de l'assurance ainsi que les capacités en matière d'assurance pour soutenir de**

nouvelles initiatives concernant les produits d'assurance, telles que les politiques indiciaires, la microassurance et d'autres innovations. La mise en place de programmes de réassurance souligne l'importance des partenariats public-privé dans la mise en place d'un cadre financier résilient capable de résister aux effets des changements climatiques ;

b) **Promotion d'instruments financiers novateurs.** Les gouvernements devraient activement promouvoir l'élaboration et l'utilisation d'instruments financiers novateurs, tels que les obligations catastrophe et les titres liés à l'assurance. De tels mécanismes permettent d'attirer des capitaux d'un plus grand nombre d'investisseurs non traditionnels, créant ainsi une source supplémentaire d'appui financier pour renforcer la capacité des assurances contre les risques climatiques ;

c) **Plus grande transparence de la part des compagnies d'assurance.** Pour que la politique publique soit efficace, il est essentiel de favoriser une meilleure compréhension du déficit de protection qui existe en matière d'assurance contre les risques climatiques. Les régulateurs devraient exiger des compagnies d'assurance privée qu'elles publient davantage d'informations sur les personnes couvertes contre les risques naturels critiques (incendies, inondations, vents, sécheresses, etc.) et sur les primes demandées. Les gouvernements seraient ainsi en mesure de déterminer clairement où les lacunes sont les plus graves et de concevoir des instruments qui remédient aux défaillances du marché, tels que des assurances publiques destinées aux populations les plus vulnérables. Cela pourrait également permettre aux gouvernements de quantifier l'incidence des investissements publics en faveur de nouvelles mesures de résilience (par exemple, des digues contre les inondations ou des systèmes d'évacuation des eaux pluviales) sur les primes demandées. À l'heure actuelle, il est difficile de garantir que la réduction des risques climatiques se traduise par une baisse des prix des assurances ;

d) **Meilleure communication réglementaire.** Les régulateurs devraient veiller à ce que les compagnies d'assurance améliorent la qualité et la portée de leurs communications habituelles sur les questions climatiques. L'assurance joue un rôle essentiel dans le fonctionnement de nombreux types d'activités émettrices de carbone, y compris l'industrie des combustibles fossiles elle-même. La présentation détaillée de l'incidence sur le climat des activités de souscription des assureurs, à la fois directement et indirectement, contribuera à favoriser une transition plus rapide vers une économie à faible émission de carbone ;

e) **De meilleures données sur les prévisions climatiques pour comprendre les risques climatiques.** Les gouvernements doivent procéder à des évaluations approfondies des macro-risques en utilisant les données et les prévisions les plus récentes concernant les changements climatiques. Cette approche proactive garantit une meilleure préparation, laquelle permet de prendre des décisions en connaissance de cause et d'élaborer des stratégies ciblées de gestion des risques. En s'appuyant sur des données avancées sur le climat, les gouvernements peuvent recenser les risques émergents, évaluer les vulnérabilités et élaborer des mesures d'adaptation pour atténuer les effets des changements climatiques. Des évaluations approfondies des risques sont essentielles pour développer des infrastructures résistantes, améliorer les systèmes d'alerte précoce et mettre en œuvre des stratégies efficaces d'adaptation aux changements climatiques ;

f) **Promotion de l'innovation en matière de produits d'assurance contre les risques climatiques.** Le système réglementaire des marchés de l'assurance rend souvent difficile ou coûteux pour les assureurs d'expérimenter de nouvelles façons de fournir une protection contre les risques climatiques. Les

**gouvernements peuvent encourager l'innovation en créant des dispositifs expérimentaux de réglementation grâce auxquels de nouveaux produits peuvent être testés et en apportant un soutien financier à de telles initiatives qui peuvent à terme devenir des produits commerciaux viables ;**

**g) Recours accru au Système de comptabilité environnementale et économique. L'adoption du Système de comptabilité environnementale et économique pour évaluer les risques liés aux écosystèmes et à la biodiversité permettra aux compagnies d'assurance de mesurer les avantages financiers de la protection des écosystèmes et de la biodiversité, ce qui garantira une approche globale de l'évaluation de l'impact environnemental de leurs activités et encouragera les pratiques durables au sein du secteur ;**

**h) Favoriser la collaboration internationale et la mutualisation des risques à l'échelle régionale. La mutualisation des risques à l'échelle régionale est importante en vue de renforcer la collaboration entre les pays confrontés à des risques climatiques similaires. Cette approche collaborative peut promouvoir un partage efficace des risques et faciliter des réponses coordonnées à des défis communs. En mettant en commun leurs ressources et leur expertise, les pays peuvent collectivement faire face aux conséquences transnationales des changements climatiques. Cette recommandation souligne l'importance de la coopération internationale et régionale dans la mise en place d'un front commun contre les risques liés au climat, favorisant l'appui mutuel et la résilience entre les pays confrontés à des défis climatiques communs.**